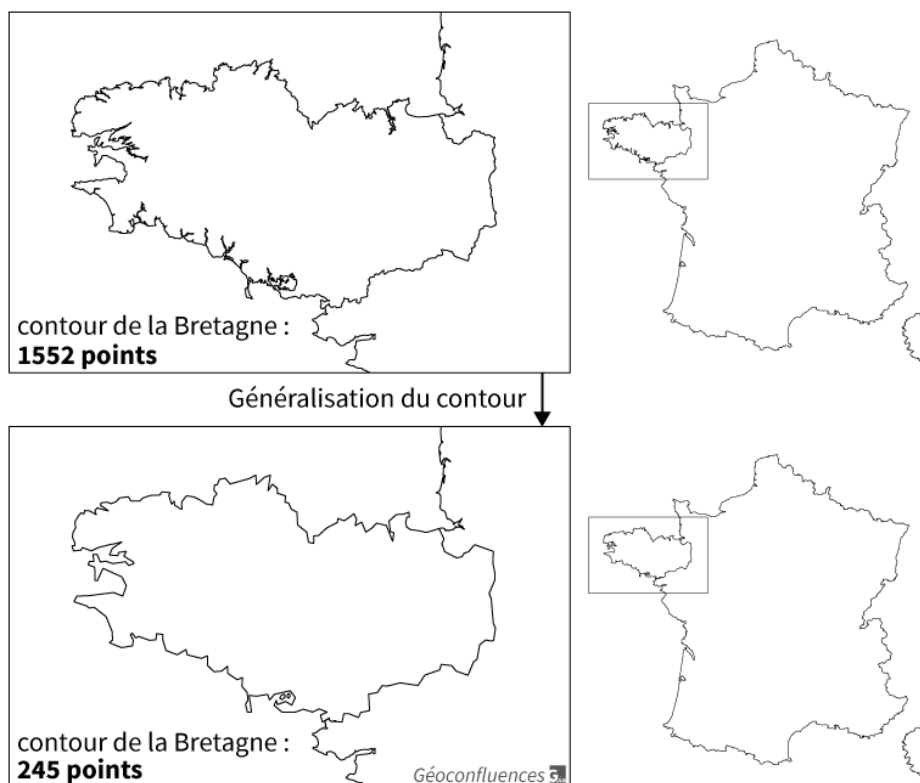


Généralisation (en cartographie)

En cartographie, on appelle **généralisation** le principe de simplification et d'adaptation du tracé d'un contour cartographique à l'échelle de restitution de la carte, selon un double impératif de précision et de clarté. La généralisation peut être structurale (simplification sans changement d'échelle, destinée à accroître la lisibilité de la carte) ou conceptuelle (simplification occasionnée par une réduction d'échelle du fond de carte).

(SD), février 2017, dernière relecture octobre 2023

Un cas d'école de la généralisation en cartographie : le littoral de la Bretagne



Le tracé du littoral breton, sur les deux cartes du haut, relie 1552 points : c'est plus d'informations que nécessaire à l'échelle nationale comme à l'échelle régionale. Sur les cartes du bas, ce tracé a été généralisé, on lui a retiré un grand nombre de points, ce qui reste largement suffisant à l'échelle de la France (mais on perd en précision à l'échelle de la Bretagne).